



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Plans : Ile-de-France

Question écrite n° 5772

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre, charge du Plan, sur le probleme des differentes masses financieres attribuees aux contrats de plan Etat-regions pour l'Ile-de-France pour la periode de 1989 a 1993. En effet, dans l'etat actuel des enveloppes regionales arretees par le Gouvernement pour le contrat de plan Etat-region Ile-de-France, il semble s'y desengager de maniere radicale. Cette tendance, si elle s'averait verifiee, serait tout a faire regrettable. Il lui demande de bien vouloir lui apporter des precisions sur ce point.

Texte de la réponse

Reponse. - L'etat actuel de la preparation du contrat de plan de la region Ile-de-France, compte tenu des arbitrages financiers qui ont deja ete rendus sur les enveloppes budgetaires, ne reflète nullement le desengagement radical auquel fait allusion l'honorable parlementaire. Il temoigne au contraire du souci de l'Etat de contribuer activement a la poursuite des efforts qu'exigent les besoins particuliers de la region Ile-de-France, notamment en matiere d'infrastructures. L'apport budgetaire global de l'Etat devrait etre stable par rapport au 9e Plan, et la contribution de l'Etat par habitant sera sensiblement plus elevee que la moyenne nationale pour les infrastructures. Dans ce domaine, l'Etat a retenu l'hypothese la plus elevee qui avait ete avancee par la region. Les engagements budgetaires de l'Etat seront completes par des ressources nouvelles qui serviront au financement d'un vaste programme d'equipements routiers et de transports collectifs. S'agissant des routes, au programme de base d'un montant de 8 milliards de francs s'ajoutera un programme complementaire de 3 milliards de francs qui sera finance notamment par le relevement des 900 a 1 600 francs du plafond de la redevance sur la construction des bureaux. S'agissant des transports collectifs, le montant du programme global atteindra 7 milliards de francs grace aux ressources nouvelles tirees de la modulation du versement transports, qui passera de 2 a 2,2 p 100 a Paris et dans les Hauts-de-Seine, et de 2 a 1,8 p 100 dans le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. Ce surcroit de ressources permettra d'achever les operations engagees au 9e Plan et de lancer des operations nouvelles concernant la SNCF comme la RATP L'effort ainsi consenti est tres significatif, etant donnees le dynamisme economique de l'Ile-de-France relativement aux autres regions et la necessite pour l'Etat de veiller a ce que les concours qu'il accorde dans le cadre des contrats de plan ne contribuent pas a accentuer les disequilibres interregionaux.

Données clés

Auteur : [M. Raoult •ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5772

Rubrique : Politique economique

Ministère interrogé : plan

Ministère attributaire : plan

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3400